Zygomatic Festival
Mercredi 23 avril à 15h30
Salle Oseraie

Découvrez le spectacle humoristique « Pas Bête » de la Cie des Plumés (public familial).

Une billetterie en ligne ouverte jusqu'à 12h00 le 23 avril vous permet de réserver vos places : https://www.helloasso.com/associations/instinct-taf/evenements/cie-des-plumes-pas-bete-23-04-zygomatic-festival-17

Vente de billets sur place à partir de 14h30.
Attention, tarif réduit spécial Vimenais (5€) soumis à présentation d'un justificatif de domicile le jour du spectacle.

Analyse des besoins sociaux de la population

La collectivité recense actuellement les besoins de la population grâce à des questionnaires dédiés à certaines catégories de population.
Ces données, collectées et traitées de manière anonyme permettent de connaître précisément les besoins sociaux de la population Vimenaise.

La réalisation de cette analyse est obligatoire au moins une fois par mandat. Cette dernière permet d'adapter l'action municipale en lien avec ses partenaires.

Concert À Cœur Joie à l'église le 14 juin prochain à 20h00

La commune a conventionné en juin 2024 avec la Fondation du patrimoine afin d'organiser une campagne de collecte de dons destinée à soutenir le projet de restauration de l'église NOTRE-DAME DE L'ASSOMPTION. Les travaux de restauration s'élèvent à 548 000 € HT.

Cette campagne a pour objectif de mobiliser 30 000.00 € sur une période de 5 ans maximum. A ce jour, la collecte s'élève à 19 495 €

Afin de valoriser ce projet, la chorale chambérienne À Coeur Joie donnera un concert "Messe en Ut KV 167, et autres pièces de Mozart" au sein de l'église de Vimines le 14 juin à 20h00. Les recettes de cette prestation viendront abonder la collecte de dons.

Le Mot Du Maire

Madame, Monsieur, chers Vimenais,

En ce début d'année, notre équipe municipale a eu le plaisir de faire découvrir les nouveaux locaux du groupe scolaire à de nombreux Vimenais à l'occasion de la cérémonie des vœux le samedi 25 janvier dernier matin, dérogeant ainsi à la traditionnelle cérémonie en soirée.
Les enfants profitent maintenant d'un restaurant scolaire lumineux et ouvert sur le paysage de la commune, et la bibliothèque a repris son fonctionnement habituel dans un nouvel espace qui recevra prochainement un nom.

Ces vœux m'ont également donné l'occasion d'annoncer le début d'une grande concertation des habitants sur l'avenir du Chef-lieu.

Lors de la mise en vente de l'ancienne colonie Alsace Lorraine, le conseil municipal a considéré que ce site était stratégique pour l'avenir de la commune, dans une perspective de redynamisation de son chef-lieu et de confortement de ses services à la population.

Il a donc été décidé que l'Etablissement Public Foncier de La Savoie (EPFL) se porterait acquéreur pour notre compte dans le cadre d'un portage foncier d'une durée maximum de 6 ans, afin de disposer de temps pour construire collectivement un projet qui réponde aux attentes des Vimenais. Le compte à rebours a commencé et 6 années sont une période longue, mais courte à la fois, compte-tenu du fait que tout projet communal d'envergure nécessite plusieurs années pour son élaboration, avant même le premier coup de pelle.

L'équipe municipale a d'ores et déjà mis en place un groupe de travail sur l'avenir de ce site.
En parallèle, et considérant que toutes vos suggestions d'aménagement d'espaces publics, privés, professionnels, de nouveaux services ou types d'habitat, seront les bienvenues, elle souhaite vous consulter, le plus largement possible.
Nous avons choisi d'associer à notre réflexion les habitants de tout le village et pas seulement ceux du Chef-lieu car celui-ci concentre la palette de nos services à toute la population.

A l'issue d'un tirage au sort sur la liste d'habitants issus de chaque hameau de la commune, certains d'entre vous seront conviés à un moment d'échange convivial et informel en mairie de Vimines. Les dates retenues sont le mercredi 26 mars prochain à 17h30, le samedi 12 avril à 10h, le vendredi 16 mai à 17h30 ou le jeudi 12 juin à 17h30.

Vous pourrez venir accompagnés de la personne de votre choix habitant Vimines, en nous le signalant au préalable. Vous pouvez aussi signaler spontanément votre intérêt auprès de l'accueil de la mairie. Avant de concevoir un projet réaliste, il nous sera permis de laisser libre cours à nos rêves du VIMINES de demain !

Nous allons d'abord lui donner un nom afin que les habitants l'identifient et se l'approprient. Ensuite, il ne nous paraît pas souhaitable que ce site reste sans vie pendant plusieurs années. Nous réfléchissons actuellement avec des associations aux possibilités d'occupations ponctuelles de certaines parties des bâtiments mais sans que cela ne nécessite d'investissement, et sous réserve que les obligations règlementaires en vigueur d'accessibilité et de sécurité le permettent. D'ores et déjà, le pré peut devenir un espace de pause, de jeux pour les enfants, de détente sur les bancs qui ont été installés, de passage piéton à l'abri du trafic en direction des salles des fêtes.

Pour répondre à la contrainte qui nous est faite d'évaluer les dimensionnements de nos services à la personne pour l'avenir, une analyse des besoins sociaux sur la petite enfance et les personnes âgées a été lancée. L'étude des besoins sociaux des personnes en situation de handicap ne saurait tarder. C'est une opportunité à saisir ; ses résultats nous apporteront des indications précieuses sur de possibles usages du projet futur. D'ores et déjà, je remercie celles et ceux qui s'associeront à cette réflexion !

Très belle année à tous !

Corine WOLFF

Les principales décisions des derniers conseils municipaux

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 NOVEMBRE 2024

Délibération n°2024-59 : Demande de subvention au titre de la DETR– Année 2025

Cette demande auprès de l'Etat pour l'année 2025 regroupe :
- Mise aux normes des salles des fêtes et du cimetière
- Rénovation énergétique de la salle Saint Jean, de l'Oseraie et du stade de foot sur la partie de l'éclairage.

Le montant global est de 260 000.00 € HT pour l'ensemble des dossiers.

Délibération n°2024-60 : Demande de subvention au titre du FDEC – Patrimoine rural non protégé

Cette demande de subvention concerne l'église. Ce fonds est spécifique pour du patrimoine rural non protégé concernant la sauvegarde et la restauration d'immeubles et équipements témoins du patrimoine rural exclusivement.
Les différents travaux seraient réalisés en phases :
- Démoussage et réfection des enduits, réparations des modénatures
- Amélioration du réseau de collecte des eaux pluviales
- Réfection du désordre structurel sur le mur de soutènement EST
- Réfection de la toiture de la nef et du chœur
- Restauration intérieure

Ces travaux seraient étalés sur les années 2025, 2026 et 2027.
La cloche étant monument historique, cela permet de pouvoir bénéficier de ce fonds spécifique.

Délibération n°2024- 61: Demande de subvention auprès de Savoie Biblio - Aménagement d'une bibliothèque

Cette demande concerne l'aménagement de la nouvelle bibliothèque,
Les aides sont plafonnés à 30 000.00 €, avec un taux de 30 % des dépenses engagées.

Délibération n°2024-62 : Demande de subvention EU City Facility

Ces subventions ont pour objectif de réduire la consommation d'énergie et augmenter la part de production d'énergies renouvelables. Cela se présente sous la forme d'une aide forfaitaire de 60 000.00 € avec un accompagnement technique. Il est proposé d'y déposer le dossier de la salle Saint Jean.

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 DECEMBRE 2024

Délibération n°2024-67

Le conseil municipal a adopté le tableau des emplois qui définit l'effectif du personnel communal, hors CCAS. Cet effectif s'élève à 13 agents.

Délibération n°2024-68

Le conseil municipal a voté son budget primitif pour l'exercice 2025 :

	DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	1 718 758,00 €	1 718 758,00 €
INVESTISSEMENT	553 960.00 €	553 960.00 €

voir article en pages 10 et 11

Délibération n°2024-69 : Approbation des tarifs et règlements des salles des fêtes

Le conseil municipal a adopté les nouveaux tarifs applicables au 1er janvier 2025 pour la location de la salle de l'Oseraie.

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JANVIER 2025

Délibération n°2025-01 : subvention 2025 au CCAS de Vimines.

Le conseil municipal a validé le versement d'une subvention de 190 000 € pour venir équilibrer le budget du CCAS. Ce montant est identique à celui de 2024.

Délibération n°2025-02 : Demande de subvention au titre du LEADER « Entre Lacs et Montagnes »

Le conseil municipal a validé la demande de subvention auprès du Leader (fonds européen) pour financer le projet petite boucle pédestre évalué à 36 200.00€ HT.

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JANVIER 2025

Délibération n°2025-06 : Subvention 2025 au service d'aide à domicile.

Le conseil municipal a validé le versement d'une subvention de 3 500 € pour venir équilibrer le budget du service d'aide à domicile.

Délibération n°2025-07 : Solidarité avec la population de Mayotte

Le conseil municipal a validé le versement d'un don de 750 € .

Délibération n°2025-13 : Changement Horaires scolaires rentrée septembre 2025-2026

Depuis juin 2017, il est possible de déroger à la semaine de 5 jours à l'école si il y a consensus local entre conseil d'école, municipalité et Inspecteur d'académie.

Ainsi, depuis 2020, la semaine de 4 jours a été votée avec les horaires suivants :

Lundi 8h20-11h35 / 13h45-16h30
Mardi 8h20-11h35 / 13h45-16h30
Jeudi 8h20-11h35 / 13h45-16h30
Vendredi 8h20-11h35 / 13h45-16h30

La durée de la pause méridienne tenait compte du trajet nécessaire pour aller au restaurant scolaire, avec deux services.

La réception du restaurant scolaire en 2024, accolé au groupe scolaire supprime ce temps de trajet. Après consultation du conseil d'école, le conseil municipal renouvelle sa demande de dérogation pour la semaine à 4 jours et l'adoption de nouveaux horaires pour la rentrée de septembre 2025-2026 :

Lundi 8h30-11h45 / 13h45-16h30
Mardi 8h30-11h45 / 13h45-16h30
Jeudi 8h30-11h45 / 13h45-16h30
Vendredi 8h30-11h45 / 13h45-16h30

Délibération 2025-14 : Election d'un nouvel adjoint en charge de l'animation, de la communication et de la culture.

Suite à la démission de Mme Myriam Mitais, le conseil municipal a élu Gaëlle Bernard-Peyre en qualité de 4ème adjointe en charge de l'animation, de la communication et de la culture.

Délibération n°2025-15 Création d'un poste de conseiller municipal délégué

Le conseil municipal a voté la création d'un poste de conseiller municipal délégué chargé du suivi des associations.
C'est Mme Nelly Plassat qui a été désignée pour occuper ce poste.

La page du Conseil Municipal des Enfants

Merci à nos lutins créatifs,
parents,
grands-parents ,
frères et sœurs
qui nous ont fabriqué des objets à vendre au Marché de Noël ainsi que des gâteaux.

Merci à tous ceux qui ont fait un achat sur notre stand.

Merci à tous ceux qui ont admiré notre stand et nous ont encouragé. Vous nous avez aidés dans nos projets et à récolter des fonds pour financer le cadeau de départ des

LE JEU DE MANON : LES NEUFS POINTS

Prenons une grille de neuf points comme celle-ci :

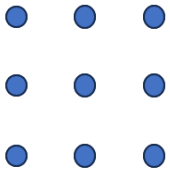

Comment relier ces neuf points en traçant quatre segments de droite sans lever la main ?
(Solution du jeu à la fin du Vim'Infos)

RECETTE CHAUSSON AUX LÉGUMES

Laver, éplucher et couper 5 carottes, et 2 poireaux. Les faire revenir dans une poêle avec 1 CAS d'huile et un peu d'eau ou à la vapeur.

Une fois cuit, assaisonner le tout avec un peu d'huile d'olive, du sel, du curry et du cumin.

Verser la préparation sur la moitié d'une pâte feuilletée. Rajouter un peu de feta émiettée.
Du bout des doigts, mettre un peu d'eau sur le demi pourtour de la pâte et la refermer en chausson (*vous pouvez badigeonner d'un jaune d'œuf pour la déco*).
Cuire 25 mn à 200 °C.

Bonne dégustation !

Rendez-vous le **18 mai prochain**, pour notre deuxième braderie organisée de 10h00 à 18h00.

Inscriptions par mail du 6 au 26 avril :
cmevimines@gmail.com
Plus d'informations au 06.13.79.44.55.
Emplacement : 8€

Vos démarches administratives

Taxe de séjour et déclaration de Meublé de tourisme ou de chambre d'hôte

La taxe de séjour est instituée sur le territoire. Le produit de la collecte de cette taxe, perçue par Grand Chambéry, est affecté aux dépenses destinées à favoriser la fréquentation touristique de la commune ou du groupement ou aux dépenses relatives à des actions de protection et de gestion des espaces naturels à des fins touristiques.

Un hébergeur qui propose des locations touristiques doit remplir un formulaire CERFA de "Déclaration en mairie des meublés de tourisme " ou de " Déclaration en mairie de chambres d'hôtes" et l'adresser à la mairie du lieu d'hébergement (Art L.324-1-1, L324-4, D.324-1-1, et D 324-15 du code du tourisme). Cette démarches est possible directement sur le portail dématérialisé : **https://www.declaloc.fr/**

Plus d'informations auprès de Grand Chambéry :
grandchambery@taxesejour.fr ou 04 76 09 14 21

Le beau temps revient…

… pour autant il reste **interdit de laisser divaguer son chien** dans les terres cultivées ou non, les prés, les vignes, les vergers, les bois et dans les marais et sur le bord des cours d'eau, étangs et lacs.

Propriétaire de chien, j'adopte les bons réflexes, et je tiens mon chien en laisse; je ne le laisse pas sans surveillance.

Le chaleur revient….

Connaissez-vous notre **registre des personnes fragiles** ? Ce registre, obligatoire, permet de recenser les personnes souhaitant être contactées en cas d'événements climatiques ou naturels majeurs (canicule, catastrophes naturelles, etc…). Si vous souhaitez y être enregistré, contactez la mairie au 04.79.69.07.69 ou par mail *contact@vimines.com*. Cela permettra par exemple qu'une personne vous appelle en cas de déclenchement du plan canicule pour prendre de vos nouvelles.

Envie de se réunir ? Les tarifs de la salle des fêtes

Retrouvez les tarifs de **location de la Salle Oseraie** ci-dessous, désormais ouverte à la location en semaine, et fractionnée : location du bar ou de la cuisine uniquement possible.

	Salle Oseraie			
Tarifs au 1er janvier 2025	**Bar**	**Cuisine**	**Salle complète**	**Bar et cuisine**
Cautions	1 000.00 €			
Tarifs weekend (du vendredi 14h00 au lundi 9h00)				
Particuliers résidant à Vimines	200.00 €		500.00 €	
Professionnels dont le siège social se situe à Vimines	300.00 €		700.00 €	
Tarifs journée				
Particuliers résidant à Vimines	150.00 €	100.00 €	300.00 €	200.00 €
Professionnels et associations	225.00 €	150.00€	400.00 €	350.00 €

Animations et inter-services

25 janvier 2025
Vœux du Maire
Inauguration du restaurant scolaire

150 personnes se sont déplacées pour visiter les nouveaux équipements du groupe scolaire: le restaurant scolaire, la nouvelle classe, et la nouvelle bibliothèque.

La déambulation autour d'une exposition photo a permis de constater l'évolution du bâti de l'école. Le sénateur Cédric VIAL était présent, ainsi qu'une partie des financeurs du projet dont la région et le département que nous remercions à nouveau pour cette belle réalisation.

18 décembre
Spectacle de Noël des services petite enfance, enfance et autonomie à domicile

Lulu la lutine a rassemblé petits et grands autour de la fabrique du père Noël.

Le bonhomme rouge nous a fait la surprise de venir à la fin du spectacle pour distribuer paillottes et clémentines.

Tout le monde est reparti avec des étoiles dans les yeux !

12 février : Intergénérationnel « Parlons patois »

Retrouvailles des bénéficiaires du Service Autonomie à Domicile et des enfants du centre de loisirs autour de la thématique du patois Vimenais avec un peu d'historique sous l'air de la chanson « La Maion su on pommier »

10 février
Don du Sang

La toute première collecte de sang organisée en partenariat avec l'Etablissement Français du Sang (EFS), a eu lieu le 10 février à l'Oseraie de 16h30 à 19h30. Elle permettra de soigner 150 malades.

Fort de ce succès, une prochaine collecte sera organisée en 2026.

Mardi Gras 2025 : Ô les masques !

Préparation du carnaval par les bénéficiaires du Service Autonomie à Domicile avant mardi gras avec la crèche et le centre de loisirs.

Double carnaval pour la crèche : avec les services de la commune et quelques assistantes maternelles de Vimines. Au programme : goûter et danses déguisés.

Vos Services : leurs derniers temps forts

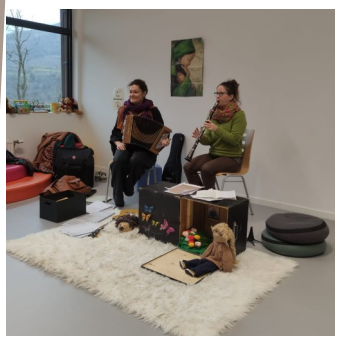

Bibliothèque

Morgane Merie & Anouck Wroblewski de la compagnie LÜMA étaient en résidence à la bibliothèque de Vimines. Elles ont travaillé sur la création du spectacle "Petites Peurs " : un spectacle jeune public qui mêle musique live, chant, marionnettes et conte. Les enfants du centre de loisirs ont eu la chance de voir un aperçu de leur univers lors d'une petite présentation.

Accueils de loisirs : Un projet autour du handicap

L'objectif de ce projet était de favoriser l'inclusion dans le sens de *loisirs*.
Ce projet, réalisé par deux animateurs Aurélien et Karim, s'est déroulé sur cinq mercredis sur la période de septembre et octobre 2024.

Les enfants ont découvert différentes activités en lien avec le handisport.
Ils ont découvert le cécifoot, parcours de motricité à l'aveugle en binôme. Les enfants ont participé à différents ateliers qui font appel à leurs divers sens.
Ils ont appris les différents types d'handicaps existants. Ils ont participé à une journée : « la Savoie court pour Handisport » le 18 septembre 2024.

Les enfants ont réalisé, avec l'aide des animateurs, un petit film qui reprend toutes les activités auxquelles ils ont participé ainsi que leur ressenti vis-à-vis du handicap. À l'issue du projet, ce film a été diffusé aux enfants du centre de loisirs.

À droite, les enfants du centre avec Karim lors de la journée « La Savoie court pour le handisport »

Petits et grands, tous gourmands : la galette

Le matin, confection de la galette pour les enfants de la crèche et l'après midi, on n'oublie pas de déguster.

Tout le monde a été roi et reine de la crèche.

Le 14 janvier 2025 les rois sont arrivés.

Quelques bénéficiaires du service Autonomie à Domicile se sont retrouvés pour fêter la nouvelle année autour d'une bonne galette.

Première sortie en minibus à la crèche de Cognin pour les P'tious de Vimines pour une matinée récréative avec plusieurs coins, lecture, psychomotricité, danse...

Merci à la FOL de Cognin pour le prêt du minibus.

Vos Services

SIVOM du Val d'Hyères

Le service jeunesse du SIVOM du Val d'Hyères propose un programme d'animation pour tous les adolescents de 11 à 17 ans des six communes membres (Cognin, Jacob-Bellecombette, Montagnole, St-Cassin, St-Sulpice et Vimines). Le Local Jeunes, lieu d'accueil des ados pour les animations et veillées, est situé rue de la mairie à Jacob-Bellecombette. Il sert également de point de départ et d'arrivée pour les sorties.

Pendant les deux semaines des vacances, un mois l'été et certains mercredis, les jeunes peuvent s'inscrire au programme d'activité proposé par Laura, Animatrice et directrice jeunesse et Justin, Coordinateur de Chargé de Coopération. Laura intervient également le midi dans les collèges Henry Bordeaux et Louise de Savoie. Des séjours et mini camps sont également proposés.

Enfin, le SIVOM assure l'accompagnement des projets pour les 11-15 ans, ainsi que dans le domaine de l'insertion professionnelle pour les 16-25 ans (bourse BAFA, job d'été, chantier citoyen).

Pour toute information, contactez Laura DUHAMEL (06.16.13.34.91) ou Justin RAYMOND (06.78.47.94.98). *Pour recevoir le programme d'activités à chaque période, vous pouvez rejoindre la mailing list en envoyant un mail à animation@sivom-valdhyeres.com, consulter le site web de votre mairie ou le Facebook Jeunesse SIVOM Canton Cognin.Pour adhérer (2€ /an), c'est par ici : https://bit.ly/sivom-adhesion*

Portage repas

Notre service prestataire de restauration à domicile

« Manger sain, c'est manger naturel »
Leztroy

60% BIO et circuit court

MENU

Terrine de Potimarron BIO
Aiguillette de Poulet Français à la Provençale
Polenta BIO Tradition
Poêlée de Haricots Verts BIO Français
Comté BIO AOP
Seignemartin, Nantua
Purée de Pomme BIO
Lezsaisons
Une miche de pain
Une soupe pour le soir

80 % des bénéficiaires apprécient la qualité des repas

100% des bénéficiaires trouvent le service joignable facilement

95% sont satisfaits des agents qui s'occupent de la livraison (aimable, discrète.)

Vous souhaitez des renseignements complémentaires sur les services ou les aides disponibles, contactez le service au 06.30.97.58.22 ou par mail sad@vimines.com

Les finances communales

Notre budget, comme pour toutes les communes de France, se décline en 2 budgets :

FONCTIONNEMENT

Ce sont les dépenses d'entretien, de personnel, et tout ce qui concerne le fonctionnement au quotidien de notre commune.
Réparti en différents chapitres, mais pour faire simple, ne sont détaillés que :

- ➔ Chapitre 11 : eau, énergie, fournitures diverses, entretiens voiries et bâtiments, assurance
- ➔ Chapitre 12 : rémunération du personnel + charges, assurance des personnels
- ➔ Chapitre 65 : subvention CCAS, associations, indemnités élus
- ➔ Autres charges, amortissement, atténuations produits, diverses écritures comptables.

INVESTISSEMENT

Ce sont les travaux réalisés sur les voiries, des réparations importantes sur les bâtiments de la commune, telles que toitures, isolation, et/ou agrandissement de bâtiment, comme par exemple le groupe scolaire.

Ce sont aussi les acquisitions de matériel (informatique, équipement scolaire etc....)

FONCTIONNEMENT :

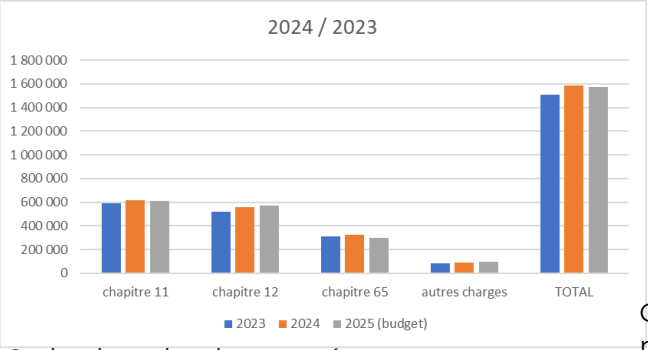

Ce budget, le plus conséquent, a augmenté de 5,2% pour l'année 2024 ; les collectivités ont subi les effets de l'inflation comme l'ensemble de la population, avec des hausses importantes, en particulier sur l'énergie.

D'autres postes ont aussi connu des hausses comme l'entretien des matériels des services techniques, car une partie du parc matériel montrait des signes de fatigue.
Concernant l'utilisation de nos 2 salles de fêtes, 2024 a été une année particulière. Il a fallu gérer l'extension du groupe scolaire d'une part, et d'autre part transférer la cantine scolaire à l'Oseraie suite à la fermeture du site de la colonie Alsace Lorraine. Cela a engendré des surcoûts sur le poste énergie, pour le chauffage, et surtout sur le poste entretien des locaux.

Concernant le chapitre 12, notre commune attirant toujours de nouveaux arrivants et dans le souci de maintenir un niveau satisfaisant des services publics à la population, nous avons renforcé les équipes des services administratifs et des services techniques.
Comme pour toutes les collectivités, la revalorisation du point d'indice sur l'ensemble du personnel a eu un impact notable sur les budgets ressources humaines.

Tableau comparatif 2023/2025 des charges de fonctionnement

	2023	2024	2025 (budget)	variat 25/24
chapitre 11	590 500	614 520	607 300	-1,2%
chapitre 12	521 230	555 300	570 200	2,7%
chapitre 65	307 500	324 770	295 200	-9,1%
autres charges	85 070	88 570	97 060	9,6%
TOTAL	1 504 300	1 583 160	1 569 760	-0,8%

Concernant le chapitre 65, près de 70% du montant, soit 203 000€ correspond aux subventions versées au CCAS, et au SAD, car, pour rappel le SAD (Service d'Aide à Domicile) n'a pas de budget spécifique.
Il est à noter, que malgré les créations de postes ces dernières années en réponse au développement du SAD en particulier, qui affiche plus de 20% de gain en nombre d'heures, et grâce à une gestion rigoureuse des équipes, une optimisation de l'organisation, nous avons pu améliorer le service, tout en maintenant la subvention d'équilibre.
Merci aux équipes d'avoir réussi ce défi.
Depuis 2020, une des priorités de l'équipe municipale a été de maintenir un niveau important d'offre de services à la population, mais aussi de développer le lien social intergénérationnel.
C'est une des missions essentielles de l'équipe du SAD d'être au plus près de nos aînés, et d'apporter, à tous ceux qui le souhaitent, une aide extérieure, afin de leur permettre de rester à leur domicile dans les meilleures conditions possibles.
Cette aide peut également être apportée dans les démarches administratives d'ouverture de dossiers. Pour information, ce service s'adresse à l'ensemble de la population, quelque soit les tranches d'âge, soit pour du ménage, du repassage, ou de l'aide à la personne, suite à un accident de la vie.

Les finances communales

INVESTISSEMENT :

2024, restera pour notre commune, comme une année record, avec 2 000 000€ d'investissement.
Ci-dessous la répartition par postes :

- Groupe scolaire = 1 550 000€
- Travaux de voirie, Les Berlioz, route de Lachat, et diverses interventions = 160 000€
- Equipement cantine, bibliothèque, informatique = 90 000€
- Travaux église, Salle St Jean = 70 000€
- Travaux ponts Creux, Forézan = 90 000€
- Autres investissements = 40 000€

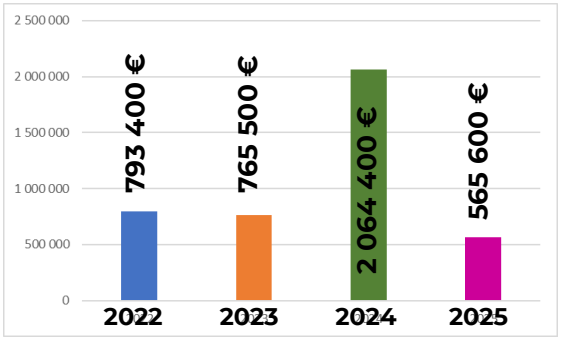

ENDETTEMENT :

Conformément à notre profession de foi, notre volonté est de réduire notre niveau d'endettement, mais nous devons, pour cela, maintenir nos efforts au quotidien dans la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement, et rationnaliser nos investissements. Nous nous sommes fixés au début de notre mandat, un ratio d'endettement de 10 ans maxi, et ce par rapport à notre EBE. Qu'est-ce que l'EBE = excédent brut d'exploitation, ou plus couramment, pour les collectivités locales c'est l'excédent du budget de fonctionnement entre les recettes et les dépenses, ce montant étant versé au budget d'investissement. Au vu de l'opération du groupe scolaire, le ratio, à fin 2024 est proche des 11 ans.

RECETTES DE LA COMMUNE :

COMPARATIF RECETTES 2025 / 2024

	2024	2025	
produits service	115 000	150 000	
Impôts, taxes divers	40 000	70 000	
fiscalité locale*	1 356 000	1 325 000	
dotation diverses	150 000	150 000	
TOTAL	1 661 000	1 695 000	2,05%

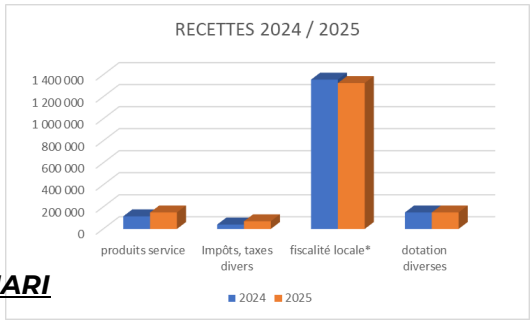

Le mot du 1er Adjoint aux Finances, Gérard GUGGIARI

Ces 5 années marquées par un contexte que nous connaissons tous, Covid, inflation, instabilités politiques, nous ont obligés à avoir une gestion drastique des finances, tout en apportant à la population un niveau de service satisfaisant. Nous espérons avoir répondu aux attentes. Concernant les investissements, il a fallu faire des choix ; ce fut parfois un exercice difficile. Notre commune compte plus de 40kms de voiries à entretenir, voies communales et chemins ruraux. Les évènements climatiques récents ont nécessité des travaux de remise en état de réseaux d'eaux pluviales, de terrains ravinés, etc... Enfin la décision de l'Association Alsace-Lorraine de mettre en vente son site constitue un autre évènement imprévu majeur. Les incidences financières immédiates ont résulté du transfert de la cantine dans la salle de l'Oseraie pendant la durée des travaux de notre restaurant scolaire.

A plus long terme, c'était la capacité d'investissement de la commune qui était directement concernée. Compte tenu de sa situation géographique au centre du Chef-Lieu, il nous est apparu important que ce site stratégique devienne un bien communal. Il offre en effet l'opportunité d'imaginer dans le futur une mixité d'usage pour mieux équiper et dynamiser notre commune, avec des services complémentaires répondant aux besoins du quotidien en matière d'approvisionnement, de soins médicaux ou para médicaux, de logements adaptés aux différents âges de la vie.. Via un portage financier grâce à l'EPFL (Etablissement Public Foncier de la Savoie), organisme de portage pour les collectivités locales, notre commune pourra définitivement acheter ce bien à l'issue d'une période maximum de 6 ans. En attendant, le site lui a été mis à disposition par l'EPFL..

Le compteur tourne et il n'y a pas de temps à perdre pour commencer à réfléchir à un projet. Ces choix peuvent légitimement interroger.

Un article paru dans le Dauphiné Libéré du jeudi 12 décembre 2024 concernant l'Entente Val d'Hyères, laisse à penser que nous serions en mesure de relancer un lourd investissement d'équipement sportif prochainement. Il n'en est rien. Pour autant, nous ferons au mieux de nos capacités financières pour améliorer les conditions d'entraînement des jeunes, en complément des charges importantes annuelles de réfection des vestiaires et d'entretien du stade.

Travaux

Voiries

En lien avec le chantier en cours réalisé par le Service des Eaux, des portions de la route de Forêt d 'Albert et Jovinal-Montmirel seront reprises pour améliorer le revêtement.Des reprises sur le réseau d'Eaux Pluviales au droit des voiries communales sont déjà en cours. Il devient compliqué de gérer à l'échelle de notre commune les modifications du climat qui font déverser des « sacs » d'eau parfois très localisés.

Le programme de l'année sera dévoilé lors du prochain Vim'Infos.

Travaux forestiers en forêt privée

Tous travaux forestiers, abattage, débardage, stockage des bois doit faire l'objet d'un signalement pour des parcelles privées et/ou empruntant des chemins ruraux ou d'exploitation, au moyen d'un formulaire de demande disponible à l'accueil de la mairie aux heures d'ouverture ou par mail à *contact@vimines.com*.

Une visite d'état des lieux avant et après travaux sera programmée et réalisée avec l'élu en charge de cette thématique. Il en va du maintien en état de nos chemins et voiries communales. Celle-ci permettra à l'exploitant de lui rappeler les règles de ce type de travaux et veiller à la remise en état des chemins après usage.

Les travaux forestiers en forêt communale sont suivis par les opérateurs de l'ONF.

Pour rappel, le débardage en traine sur les voiries communales est **strictement INTERDIT.**

Travaux sur le réseau d'eau potable par Grand Chambéry

Cet important chantier financé par Grand Chambéry a déjà commencé fin janvier à proximité du réservoir de Lachat et a remonté par le sentier de Montmirel avant de s'attaquer à la route de Jovinal Montmirel et des Pierrettes.

Effectivement ce secteur va être impacté durant la période de travaux sur le premier semestre et devrait se terminer courant mai. Un effort particulier de communication et d'information à l'attention des riverains a bien été effectué en amont et continuera pendant les travaux.

Cette période verra le réseau de bus Synchro impacté par la fermeture de routes. Les arrêts « Perriers » et « Jovinal » seront fermés le temps des travaux. L'arrêt « Pierrettes » sera maintenu pendant la première phase des travaux et sera modifié pendant le seconde phase.

Depuis le lundi 24 février, la route de Jovinal-Montmirel est fermée du virage en épingle et progressivement jusqu'au réservoir des Pierrettes. La Maison du Département sécurise au mieux le croisement de la route des Perriers avec la RD 47 pour faciliter l'accès aux usagers avec une limitation à 30 Km/h.

Depuis le lundi 10 mars, un sens unique est mis en place par la route de Maragnan pour la circulation de tous les véhicules, y compris les bus de Synchro Bus, depuis le Chef-Lieu.

Nous demandons à tous les habitants de prendre patience et bien suivre les consignes diffusées par Synchro Bus, les arrêtés de circulation de la mairie et les informations du site Internet de Vimines ; merci de votre compréhension.

Chantier de l'extension de l'école

Depuis la rentrée des vacances d'automne, les deux cours du côté Ménard ont reçu 3 pergolas qui représentent la première tranche d'un vaste chantier de renaturalisation des cours. Les enseignants ont déjà constaté le bénéfice de ses installations.

À partir de la dernière semaine de juin, les machines et les équipes de l'entreprise Gonthier de Cognin vont supprimer l' «océan de goudron » afin de retrouver un nouvel espace à la rentrée 2025.

Revêtement perméable de plusieurs couleurs, arbustes, vivaces, arbres, bancs en gabion, jeux pédagogiques vont investir les lieux. Fruit du travail du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), des élèves, des enseignants et animateurs du Centre de Loisirs, des élus en charge de ce dossier, les détails du projet ont été peaufinés avec le concours du Conseil Municipal des Enfants.

Certes durant l'été, cette zone sera en chantier et restera inaccessible aux enfants, mais au retour des vacances, ils découvriront ce nouvel espace qui, selon les premiers retours d'expérience des communes ayant réalisé cet équipement, il s'avère que la cour monotone d'avant devient un lieu où chaque enfant trouve sa place et où l'apaisement est retrouvé.

Ce beau projet ne peut exister que par des subventions qui ont demandé une somme importante de travail de la part des élus et des services, mais grâce à l'action du Comité Intercommunal pour l'Assainissement du Lac du Bourget (CISALB), l'Agence de l'Eau, Grand Chambéry et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), il a pu voir le jour. Pour un montant global de plus de 195 000 €, plus de 65% est financé par les subventions.

Mobilité

Pour les futurs collégiens 2025-2026

Pour ceux qui iront au collège Henry Bordeaux à la rentrée 2025-2026, deux lignes de bus sont possibles.

La **ligne régulière n° 17 du réseau Synchro bus.**
Elle propose également un service de transport à la demande.

Il n'est pas nécessaire de faire une inscription particulière, il suffit d'avoir une carte Oùra et un titre de transport (abonnement, ticket liberté…).

La **ligne 852** dessert les arrêts non desservis par la ligne 17. Votre enfant doit posséder une carte Oùra et un titre de transport abonnement, ticket liberté…).

Il est également **nécessaire d'inscrire votre enfant courant juin** sur cette ligne scolaire en complétant le formulaire disponible sur le site de synchro bus, espace transport scolaire Transport scolaire - Synchro.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter Allo Synchro au 04.79.68.73.73.

Les horaires de ces deux lignes sont consultables sur le site Internet de Vimines, de Synchro bus et à l'accueil de la mairie.

Participez à notre Rallye Covoiturage et tentez l'expérience

Vous avez déjà remarqué les bornes lumineuses de la ligne de covoiturage reliant Vimines à Cognin ?
Et si vous testiez le concept en vous amusant ?
Dans le cadre du dispositif de covoiturage spontané développé et animé par Grand Chambéry, la commune de Vimines vous invite à un rallye covoiturage le samedi 17 mai, de 10h à 12h30.

Rendez-vous à la borne de covoiturage Vimines Chef-Lieu, proche de la mairie.
Le circuit vous sera dévoilé prochainement.

Un défi alliant rapidité et réflexion

Par équipes de deux, les participants devront parcourir un circuit de covoiturage le plus rapidement possible. Mais la vitesse ne sera pas le seul critère pour monter sur le podium. À chaque borne de pointage, des animateurs poseront des questions sous forme de quiz. Les bonnes réponses permettront de gagner de précieux points.

Des récompenses pour les meilleurs binômes

À l'issue du rallye, des lots seront offerts aux équipes ayant obtenu les meilleurs résultats. Les binômes peuvent être composés d'un parent et d'un enfant ou de deux adultes, à partir de 18 ans.

Un moment de partage et de convivialité

Un petit-déjeuner sera proposé avant le départ, et un buffet sera offert à l'arrivée. Même si vous ne participez pas, venez encourager les équipes et profiter de l'ambiance festive de cet événement ! Inscrivez-vous dès maintenant et rejoignez l'aventure ! Inscription en ligne, via ce lien https://form.typeform.com/to/apoMD7s9 ou en flashant le QR code. Inscriptions possibles en mairie.

Ateliers Vélo 2025

Synchro VÉLOSTATION

Synchrobus, en partenariat avec Grand Chambéry organise des ateliers vélo jusqu'aux vacances scolaires estivales.
Le prêt de vélo est possible sur demande. Ces ateliers sont accessibles sur inscription uniquement soit par mail sarah.grivey@agence-ecomobilite.fr ou par téléphone au 06.51.91.70.04. Le nombre de places par groupe est limité. Vous pouvez laisser un message vocal pour être rappelé.

UTILISATION DU VELO À ASSISTANCE ELECTRIQUE

Pour apprendre à se déplacer en VAE et bien l'utiliser (1h30)

- Vendredi 4 avril à 14h00
- Jeudi 15 mai à 10h

DÉCOUVERTE DES AMÉNAGEMENTS CYLABLES

Pour découvrir et identifier les aménagements cyclables de l'agglomération (2h)

- Vendredi 18 avril à 10h
- Lundi 2 juin à 10h00

ROULER EN SÉCURITÉ

Pour apprendre à se déplacer en sécurité en milieu urbain, moins appréhender la circulation et réviser le code de la route

- Lundi 7 avril à 14h00
- Mardi 17 juin à 10h00

VÉLO EN FAMILLE

Pour sécuriser son enfant selon les situations, découvrir le vélo cargo et/ou apprendre à tracter une remorque (2h)

- Mercredi 23 avril à 14h00
- Mercredi 28 mai à 14h00

ENTRETIEN / MÉCANIQUE VELO

Pour apprendre à l'entretenir, faire les réglages et petites réparations (2h)

- Mercredi 30 avril à 14h00
- Mercredi 25 juin à 14h00

Vigilance eau : un contrôle régulier des PFAS

Dans le cadre de la stratégie régionale de recherche des PFAS dans l'eau potable par l'Agence régionale de santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes, des analyses de ces composés ont été intégrées au contrôle sanitaire des réseaux alimentés par Grand Chambéry en 2024. Ces composés sont également suivis par Grand Chambéry depuis 2023.

Présents dans de nombreux territoires, les PFAS font l'objet d'un contrôle régulier des Agences Régionales de Santé (ARS) partout en France. Depuis 2023, l'Agglomération de Grand Chambéry a intégré l'analyse de ces composés aux contrôles sanitaires réalisés régulièrement au sein des nappes d'alimentation en eau potable de la cluse urbaine.

En 2024, deux prélèvements sur dix-sept ont montré des résultats dépassant le seuil de gestion sanitaire de 100 ng/L. Suite à ces résultats et en lien avec l'ARS, Grand Chambéry œuvre à rétablir et maintenir la qualité de l'eau distribuée. L'eau potable de Vimines n'est pas impactée par ces résultats. L'ARS a ainsi rappelé la position interministérielle applicable lorsque deux dépassements sont relevés en l'espace d'un an: « ne pas restreindre l'usage de l'eau distribuée et mettre en œuvre un plan d'actions destiné à rétablir la qualité de l'eau distribuée dans les meilleurs délais.»

Qu'est-ce que les PFAS ?

Les PFAS sont des composés chimiques synthétiques spécifiques utilisés notamment dans l'industrie et pour de nombreux produits de la vie courante : vêtements techniques, mousses à incendie, emballages alimentaires, etc.

Dans l'eau potable, une limite de qualité concernant 20 PFAS est fixée par une directive européenne à 100 nanogrammes/Litre (ng/L). Elle s'applique depuis janvier 2023 en France.

Plus d'informations : https://www.grandchambery.fr/mon-quotidien/eau/vigilance-eau

Le Tour de France Femmes 2025 à Grand Chambéry

Du 31 juillet au 2 août, vibrez avec le #TDFF25 et plus particulièrement avec l'Étape du Tour de France Femmes à Chambéry la journée du samedi 2 août. Les 1er et 2 août 2025, Grand Chambéry et la Ville de Chambéry accueilleront la quatrième édition du Tour de France Femmes avec Zwift. Chambéry sera ainsi ville d'arrivée de la 7e étape le vendredi 1er août, dont le parcours empruntera le col du Granier avant de rejoindre notre territoire.

Samedi 2 août, l'avant-dernière et 8e étape de la compétition prendra son départ en centre-ville de Chambéry puis traversera le massif des Bauges pour rejoindre la Maurienne et l'arrivée au mythique col de la Madeleine, sur les hauteurs de Saint-François-Longchamp.

Pour la première fois, cette course cyclosportive ouverte à toutes et tous offrira la possibilité de rouler sur une véritable Étape du Tour de France Femmes (sur routes fermées) le même jour que les coureuses professionnelles et d'assister aux premières loges à leur arrivée.

Il s'agit d'une course chronométrée qui permet à chacune et chacun de vivre pleinement l'expérience du Tour de France Femmes avec Zwift ! Elle promet de faire vivre la même expérience que les championnes du Tour, juste avant elles.

Conçu pour être physiquement stimulant et accessible à un large éventail de participants, ce format permet à chacun de se mesurer aux mêmes routes et ascensions.

Pour participer à L'Étape du Tour Femmes : letapedutourdefrance.com/fr
Pour devenir bénévole : letapedutourdefrance.com/fr/evenement/benevoles

Vos informations institutionnelles

Chanson française, rap, reggae... 2025 signe le retour sur scène de Feu! Chatterton et Oxmo Puccino qui feront une halte à Chambéry les 30 juin et 11 juillet. Terrenoire présentera son tout nouvel album protégé.e, encensé par la presse, le 28 juin. Toujours très plébiscitée, la soirée reggae sera explosive le 10 juillet avec l'incontournable Alborosie & Shengen Clan + Dub Silence en première partie. Et pour l'ouverture du festival, 2e2m et Le Boucan vous offriront une plongée musicale et théâtrale dans l'univers de Peter Pan le 27 juin.

Plus d'info : **savoie.fr**

Depuis la rentrée de septembre 2023, le Département met à la disposition de l'ensemble des collégiens savoyards la carte OKAY Savoie. Valable de la 6e à la 3e, elle donne chaque année accès à un porte- monnaie numérique de 100€. Ce crédit est utilisable auprès de nombreux partenaires pour financer des activités sportives et culturelles en Savoie.

Site : okay.savoie.fr

Le Parc naturel régional de Chartreuse souffle ses 30 bougies et vous invite à une journée exceptionnelle le **samedi 14 juin 2025 de 10h à 22h à Saint-Pierre-de-Chartreuse** ! Cet anniversaire sera l'occasion de mettre en lumière la richesse de notre territoire, son patrimoine naturel et culturel, ses savoir-faire et tous ceux qui participent à son dynamisme. L'événement réserve de nombreux temps forts pour petits et grands :

- **Conférences et rencontres** : découvrez l'histoire, les paysages et les enjeux futurs du massif avec des experts et passionnés.
- **Spectacles et animations** : une ambiance festive et familiale avec des propositions culturelles variées, et un **bal de clôture de 20h à 22h**.
- **Activités pour enfants** : ateliers nature, jeux et découvertes ludiques.
- **Expositions** : rétrospective des 30 ans du Parc et focus sur le patrimoine local.
- **Démonstrations et savoir-faire** : rencontre avec des artisans et professionnels du territoire.
- **Produits locaux et gastronomie** : pique-nique de pays, dégustations et stands gourmands pour savourer les spécialités de Chartreuse.

+ d'infos : www.parc-chartreuse.net

Associations

Génération Mouvements Le Signal

C'est toujours avec plaisir que les adhérents se retrouvent à la salle St jean le premier lundi du mois de 14h à 17h30. Ces après-midi très prisés par nos ainés permettent de se retrouver pour discuter, jouer à des jeux de société et partager un goûter dans la bonne humeur.
En ce début de trimestre 2025, plusieurs activités sont proposées :

Tirage des rois le 7 janvier à la salle St jean ; **Sorties pédestres** sur Vimines le mardi après-midi (rendez- vous à 13h30 à la salle St jean ; **Art floral** un jeudi par mois de 14h à 16h, à la salle St Jean ; **Atelier « gymnastique des neurones »** un vendredi par mois jusqu'en Juin ; **restaurant** une sortie au Bourget du lac le 11 Février afin de déguster un repas morue.

L'association a déjà prévu plusieurs sorties pour cette année dont **un Déplacement à la journée en car** vers Crest et Romans le lundi 14 avril. Nous visiterons la cité de la chaussure à Romans puis la pépinière de Crest. Un repas au restaurant à Crest est prévu durant cette journée.

VIM'TONIC : du sport, de la convivialité et une touche de dynamisme !

Envie de bouger, de vous détendre ou de vous remettre en forme dans une ambiance conviviale ? Vim'tonic vous propose des activités pour tous les goûts : yoga, qi gong, cardio, gym douce, multi-activités pour les enfants… Il y a forcément une discipline qui vous conviendra ! Consultez notre site www.vimtonic.fr pour les horaires.

Et en juin, c'est le moment idéal pour venir tester ! **Deux semaines de portes ouvertes** fin juin vous permettent d'essayer gratuitement nos activités et de découvrir l'association sans engagement. Une belle occasion de se lancer, seul(e), en famille ou entre amis !

Alors, pourquoi ne pas venir faire un essai ? Nous serons ravis de vous accueillir !

L'association **Arborescence** propose, pendant les vacances d'avril, un stage de HIPHOP (Locking) pour les enfants à partir de 10 ans animé par India .
Les 22 ,23 et 24 avril 2025 De 14h à 16h30.
Tarif : 45€
Lieu : Salle Saint Jean
Renseignements et inscriptions :
associationarborescence73@gmail.com

Kart'Altitude

Notre 3ème saison débutera le **23 mars** prochain au **karting de Crolles**, de plus en plus d'adhérents viennent partager de bons moments en participant à nos Grand-Prix mensuels les dimanches matin, souvent suivis par un pique-nique pour prolonger la bonne humeur.

Sportivité, convivialité, entraide et fair-play, voici quelques mots qui décrivent parfaitement le **championnat de karting de location** que l'association organise sur **9 circuits différents en région Rhône-Alpes** jusqu'au mois de décembre (aucun équipement personnel n'est obligatoire).
Conscients que la pratique du sport mécanique peut être coûteuse, nous avons pour objectif de rendre accessible à tous la pratique du karting en organisant un championnat ouvert à tous les niveaux **à partir de 15 ans**.

Chaque Grand-Prix se déroule de la manière suivante : Qualification de 10 minutes pour déterminer la grille de départ suivi de 3 manches de 10 minutes. Un tirage au sort des karts est réalisé pour chaque manche sans pouvoir tirer 2 fois le même kart. Pour figurer au classement du championnat, le pilote doit être membre de l'association. Nous proposons dans la mesure du possible du covoiturage pour nos déplacements.
Toutes les informations sont disponibles sur notre site internet www.kartaltitude.fr, les inscriptions se font dans la rubrique « Calendrier & inscription ».

TROC'SAVOIRS

Organise son
Exposition vente artisanale
"Rêves et Âmes d'Artistes"

Après 6 ans d'absence … le retour !
Pour la 9ème édition, venez nous retrouver le dimanche 18 mai 2025 de 10h à 18h dans la Salle de l'Oseraie.
Entrée gratuite. Uniquement de l'artisanat

Environnement

Taille des haies : pour protéger les oiseaux, pas avant le 15 août !

Pour protéger les oiseaux qui font leur nid, l'Office français de la biodiversité (OFB) nous recommande de ne pas tailler les haies ni d'élaguer les arbres entre mars et août.

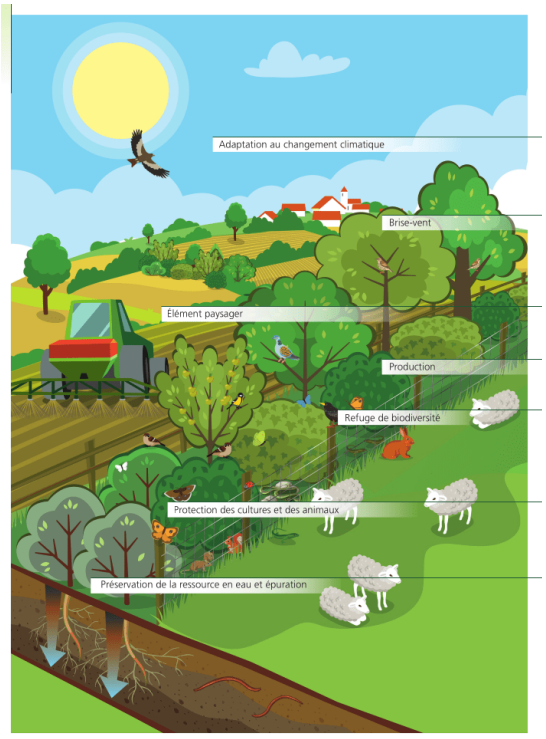

Préserver les nids des oiseaux en période de reproduction

Un tiers des espèces d'oiseaux « nicheurs », qui se reproduisent en France métropolitaine, sont menacées d'extinction, selon l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature). La préservation de leur habitat est donc un enjeu crucial, qu'il s'agisse des haies ou des arbres où ils construisent leur nid jusqu'en été. Quand on possède un jardin ou un verger, la solution est simple : il suffit de ne pas tailler les haies ni d'élaguer les arbres entre les mois de mars et d'août, période de nidification des oiseaux. C'est le message que vient de lancer l'OFB. Il est d'ailleurs interdit aux exploitants agricoles de tailler les haies et les arbres pendant la période de reproduction des oiseaux entre le 16 mars et le 15 août.

Les haies sont importantes pour la biodiversité

L'OFB nous rappelle également que les haies jouent un rôle majeur pour la biodiversité. Elles peuvent accueillir, outre de nombreuses espèces d'oiseaux, des espèces de mammifères, de chauves-souris, de reptiles, d'amphibiens ou encore d'insectes. Il est donc important de conserver des haies hautes, larges et reliées entre elles, d'autant que certaines espèces qui s'y abritent sont protégées et que la destruction ou l'altération de leur habitat est strictement interdite. Mais attention : ces conseils ne doivent pas préjudicier à l'obligation de débroussaillement des terrains en vigueur dans certaines zones du territoire afin de prévenir les feux de forêt !

Tri sélectif

Un conteneur aérien spécial cartons a été installé sur le site Autrain à côté des conteneurs semi-enterrés.
Suite à la demande de la municipalité pour obtenir ce conteneur, il entend limiter ainsi les dépôts sauvages.
Ce conteneur a pour but de recevoir les grands cartons pliés qui ne rentrent pas dans ceux des semi-enterrés (couvercle jaunes).

Rappel : il est interdit de déposer tous types de déchets au pied des conteneurs sous peine d'amende. Et vous pouvez toujours déposer ces cartons ou autres déchets à la déchetterie mobile.

Dans quelle poubelle jeter mes poubelles ? Plus d'informations ici :
https://www.grandchambery.fr/mon-quotidien/dechets/moteur-de-recherche-des-dechets

Déchetterie de Bissy du lundi au samedi :

Été (1er avril au 30 septembre) 8h30/12h 14h/18h
Dimanches et jours fériés 8h30/12h. Fermée le 1er mai.

Ordures ménagères et tri sélectif

Collecte des déchets les mercredis et jeudis. Afin de faciliter vos dépôts de déchets recyclables, **des sacs cabas réutilisables sont à votre disposition** auprès de l'accueil de la mairie aux horaires d'ouverture.

VRD Services

67 Route du Stade - 73160 VIMINES
Tél. : 04.79.62.49.23
contact@vrd-services.com
Signalisation temporaire et définitive, mobilier urbain balisage léger et lourd (GBA, Bloc béton), aménagement routier , clôture, brise-vue
www.vrd-services.com

MAURO
GÉNIE CIVIL • BÂTIMENT • TRAVAUX PUBLICS
Tél : 04 79 25 10 32
Email : info@mauro-btp.com
Site internet : www.mauro-btp.com

BASSET Félix
EARL Carraz and Co
187 Route de Saint Thibaud
73160 Vimines
Mail: earlcarraz@gmail.com
Tel : 07.68.38.35.00

EARL CARRAZ & CO

Vous souhaitez voir apparaître votre encart publicitaire ici ?
Tarifs et renseignements auprès de la mairie : contact@vimines.com

Numéros d'urgence

Services d'intervention

Gendarmerie : 04 79 25 40 16
Appel d'Urgence Européen : 112
SAMU : 15
Pompiers : 18
Appel d'Urgence pour les personnes avec des difficultés à entendre ou à parler : 114

Santé

SOS Médecin 73 : 3624 - www.sosmedecins-france.fr
Pharmacie de garde : 3237
Centre antipoison de Lyon : 04 72 11 69 11 - www.centres-antipoison.net/lyon/
Enfance maltraitée : 119
SOS Femmes Violences : 04 79 33 95 85

Réseaux

Service Eaux Urgence : 04 79 96 86 70 ou le Formulaire Simpl'ici sur le site https://simplici.grandchambery.fr/
Enedis Urgence : 09 72 67 50 73
Orange Urgence: dom-mages-reseaux.orange.fr ou du lundi au samedi (8h-20h) : 3900

SOLUTION DU JEU du CME

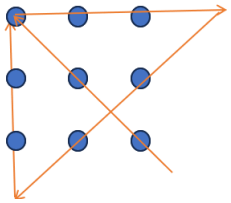

Directeur de la publication : Corine WOLFF
Conception, réalisation , Comité de rédaction, Crédit photos : Mairie de Vimines
Impression: AlloCopy Pro Label Imprim'Vert

Agenda

AVRIL

Du 21 au 23 Stage de Hip-Hop Arborescence
Salle Saint Jean

23 Zygomatic Festival
Salle Oseraie à 15h30

MAI

7 Déchetterie Mobile
Parking du stade de foot

8 80ème anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945, précédé par l'AG des Anciens Combattants
Chef-Lieu

17 Rallye Covoiturage
Borne covoiturage
Chef-Lieu de 10h00 à 12h30

18 Exposition vente artisanale "Rêves et Âmes d'Artistes
Troc'Savoirs
Fête du pain—Comité scolaire
Braderie du CME
Chef-Lieu

20 Conseil Municipal
Salle du Conseil à 20h15

JUIN

4 Atelier danse duo animé par Seltimar ave Arborescence
Salle Saint Jean

14 Concert À Cœur Joie
Eglise de Vimines

20 Gala de danse Arborescence
Salle Oseraie

21 Atelier danse duo animé par Seltimar avec Arborescence
Salle Saint Jean

24 Conseil Municipal
Salle du Conseil à 20h15

Votre Mairie

343 Montée du Chef-Lieu—Tél. : **04 79 69 07 69 -**contact@vimines.com

HORAIRES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Permanences physiques	8h30 11h00	15h30 17h30	.	16h00 18h00	8h30 10h30
Permanences téléphoniques	9h00 11h00	9h00 11h00	9h00 11h00	9h00 11h00	9h00 11h00

Vos Services

Accueils de loisirs
Tel : **06 29 69 70 34**
Mail : centreloisirs@vimines.com

Micro-crèche
Tel : **04 28 70 59 66**
Mail : petite-enfance@vimines.com

Service d'aide à domicile et de portage de repas
Tel : **06 30 97 58 22**
Mail : sad@vimines.com

Bibliothèque de Vimines
110 Route des Pierrettes
Tel : **07 56 47 11 30**
Mail : bibliotheque@vimines.com

Retrouvez toutes nos actualités sur notre site internet et en newsletter : ***www.vimines.com***